CROS
RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Charte d'éthique du CROS Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Nous sommes des membres élus et élues du Comité Régional Olympique et Sportif de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (CROS) organe déconcentré du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Notre mission consiste à développer la pratique sportive, à sauvegarder et à diffuser les valeurs de l'Olympisme, ainsi qu'à préserver le patrimoine sportif régional.
La dimension éthique joue un rôle essentiel dans le bon déroulement de nos actions et concerne l'ensemble des représentants et représentantes du mouvement sportif.
L'éthique se définit comme « l'ensemble des conceptions morales d'une personne, d'un milieu ou d'une culture »
(Le Robert Poche, 2021).

Le sport n'est pas une activité hors-sol : il s'inscrit pleinement dans la société. Par conséquent, les acteurs et actrices du mouvement sportif (sportifs et sportives, dirigeants et dirigeantes, bénévoles, encadrants et encadrantes, etc.) doivent se conformer aux lois et aux règlements qui la régissent, afin d'adopter un comportement exemplaire et respectueux d'autrui.

« Il faut aller vers une culture du respect entre les personnes. »
Laurence Bertrand Dorléac, présidente de la fondation nationale des sciences politiques.

Engagement N°1 :

Représenter l'intérêt général du mouvement sportif

Nous avons pour objectif de représenter et de défendre les intérêts du mouvement sportif.

Engagement N°2 :

Respecter autrui

Notre cadre institutionnel respecte le principe de laïcité, afin que la dynamique du « vivre-ensemble » constitue le noyau de nos interactions.
Nous refusons catégoriquement toutes les formes de discrimination et de violence (physique, morale, sociale, sexuelle, etc.).
Nous nous engageons également à ce que nos propos et nos attitudes ne portent atteinte à autrui.

Engagement N°3 :

Être solidaire dans les décisions

Créer des conditions favorables au débat afin de permettre une prise de décisions collégiale.
Nous sommes élus et élues au Conseil d'Administration du CROS pour défendre l'ensemble des disciplines du mouvement sportif.

SR

Engagement N°4 :

Devoir de réserve et intégrité

En tant qu'acteur et actrice du mouvement sportif, nous devons nous astreindre à un devoir de réserve. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, il est primordial de respecter l'intégrité et l'impartialité de nos fonctions.

Engagement N°5 :

Véhiculer les valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme

Comme l'amitié, le respect, l'excellence, la détermination, l'égalité, l'inspiration et le courage. Ces valeurs doivent être présentes dans toutes nos actions concernant le mouvement sportif.

Engagement N°6 :

Bénévolat

Le bénévolat de chacun et de chacune est une richesse inestimable et fait partie de nos piliers fondamentaux. Il est également le garant d'une promesse des valeurs propres au CROS Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- L'esprit d'équipe, ciment de nos actions et interactions, porteur de la volonté d'avancer ensemble et de faire grandir le collectif
- L'engagement, sincère et quotidien, pour le service à nos adhérents et les causes que nous défendons
- Le partage d'identité, de valeurs et de savoir avec l'ensemble du Mouvement Sportif que nous représentons

Engagement N°7 :

Modèle de gouvernance

Le modèle de gouvernance du Sport repose sur un partage équitable entre l'État, les collectivités territoriales, le monde économique et le mouvement sportif.
Le CROS est organisé autour d'un Bureau Exécutif et d'un Conseil d'Administration avec des élus et des élues, représentants des ligues et comités régionaux, afin de garantir la prise en compte de la voix de tous les acteurs.
Toute action entreprise doit régulièrement être l'objet de bilans d'étape qui permettent de vérifier si l'action se situe bien dans la direction initialement escomptée.

Engagement N°8 :

S'approprier notre projet associatif et
Le Plan Olympique Sport et Territoire de notre territoire (POST)

Il est de notre devoir de nous approprier et de respecter les actions et décisions du CROS, afin de les relayer auprès de nos adhérents et du mouvement sportif. Le projet associatif et le POST sont des documents représentant la vision stratégique à long terme, évoluent selon un rythme pertinent pour la vie du territoire et pour répondre aux besoins des ligues et comités régionaux.

SR

CROS
RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Engagement N°9 :

Transformer nos habitudes

A l'image de cette charte qui évolue en fonction des besoins changeants de la société, reflétant ainsi notre engagement à rester en phase avec nos valeurs. Transformer nos habitudes ainsi que nos comportements en prenant en compte les six axes d'actions de la Responsabilité Sociétale d'une Organisation sportive du CNOSF (*Une gouvernance responsable et durable – Management et épanouissement social et professionnel – Respect et implication des pratiquants et des pratiquantes – La protection et l'environnement – Le respect des règles et des valeurs éthiques – Le développement et l'attractivité des territoires*).

C'est aussi apprendre à penser contre soi-même… à se méfier de ses propres opinions.

Engagement N°10 :

Présence et comportement en réunion

La présence aux différentes réunions est indispensable. Bien qu'un impondérable reste possible, il est important que cette absence soit rapidement signalée. Pour la sérénité de nos débats, nous devons privilégier une écoute active et attentive afin de favoriser une participation constructive.

Fait à Cabriès, le 5/12/25

Sébastien Rizza
Président
Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby

F.F.R.
LIGUE SUD PACA
LE PRADET

SG